

Québec, le 26 juillet 2023

Membres du Réseau de surveillance volontaire des lacs

Madame,
Monsieur,

Le Québec se distingue par les nombreux lacs qui rendent son patrimoine naturel exceptionnel. Il y a 20 ans cette année, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a misé sur l'implication citoyenne pour suivre l'évolution du plus grand nombre possible de lacs de villégiature québécois. Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) unit l'expertise des spécialistes du Ministère et la science citoyenne dans un modèle efficace de collaboration.

De 87 lacs suivis en 2004, le RSVL compte actuellement 844 lacs répartis dans tout le Québec méridional. Ce succès est attribuable à votre engagement, vous qui êtes à l'avant-plan, qui vous déplacez chaque été pour échantillonner et observer le lac que vous avez le bonheur et la chance de côtoyer.

Votre implication est d'autant plus pertinente et nécessaire à un moment où nos plans d'eau sont soumis à des pressions grandissantes telles que l'intensification des activités humaines, la prolifération des espèces aquatiques exotiques envahissantes et la récurrence des fleurs d'eau d'algues bleu-vert. Il est plus important que jamais que nos lacs demeurent au cœur de nos préoccupations.

Un objectif commun nous mobilise : mieux connaître les lacs pour mieux les protéger. Le Ministère est heureux et fier de relever ce défi important avec vous et je tenais à vous remercier d'être engagés dans le suivi et la protection de cette richesse inestimable que sont nos lacs.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



BENOIT CHARETTE